



# COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 25 avril 2019

---

## Irrigation

### Mesure d'alerte de Printemps sur le bassin du Clain, sous-bassin de l'Auxance,

---

#### Pour le bassin du Clain, sous-bassin de l'Auxance:

Le débit seuil d'alerte de printemps est franchi à l'indicateur de Quincay sur la rivière L'Auxance.

Les prélèvements d'eau en rivière destinés à l'irrigation agricole, rattachés à l'indicateur de Quincay, sont limités au volume hebdomadaire réduit de 50 %.

Ces restrictions sont applicables à compter du 29 avril 2019, 8h00 jusqu'au 31 octobre 2019 minuit.

Conformément à l'arrêté cadre, la préfète a signé le 24 avril 2019 un arrêté dans ce sens.

#### Contact presse

Nathalie BRIONNET – Adjointe à la responsable du Service de Communication Interministérielle  
Préfecture de la Vienne – nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr – 05.49.47.24.76